

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :
L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation



Maladie

Dentaire

Optique *49862* Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *A03149* Société : *RAM*

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : *ZOUAFI EL Dabiq*

Date de naissance : *27/09/1958*

Adresse : *Ha Meune*

Tél. *0658607864* Total des frais engagés : Dhs

Autorisation : CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel au médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *Carablancon*

Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*

Le : *01/12/2020*

Déclaration de Maladie
Nº M20- 0007637

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TROUVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 0043131

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10349 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZOUAFI EL MOSTAFA

Date de naissance : 27/09/1958

Adresse : La même

Tél. : 06.586.078.64 Total des frais engagés : 150 + 1131 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 27/11/2020

Nom et prénom du malade : SALAH EDDINE ZOUAFI Age : 62

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : myélite et faciale

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 01/11/2020

Signature de l'adhérent(e) : 2

Docteur Badia MOUFID

Médecin
Médecine Générale

- Diplômée en Gynécologie Obstétrique (Université de Besançon - France)
- Diplômée en Echographie (Université de Dijon - France)
- Diplômée en hysteroscopie et colposcopie (Université de Paris - France)
- Ancien Médecin Chef du Centre de Santé Sidi Mâarouf

Casablanca le:

دكتورة دميدة مفید

طبيبة
الطب العام

- شهادة في طب النساء و وليد (جامعة بزانسون - فرنسا)
- شهادة في الفحص بالصد (جامعة ديجون - فرنسا)
- شهادة فحص الرحم وغ (جامعة باريس - فرنسا)
- طبيبة رئيسية سابقاً بالملة سيدى معروف

HSS SAH BMDINE BOUAFI

1) Pocess Venis
32.00 Lapp Za / Seiden
a 2
freier roh. Bevis.

2) Ich der 21. fel
84.00 Lapp
a 4
APOTHEKERE LAAFOU
Derd Laâfou Rue 34, Local N°43
Tél: 0522.81.35.83 Casablanca
Fax: 0522.81.31.27

3) Censorei Let
152.00 LCP SV
1131.00 SV

Dr. MOUFID
Médecin généraliste
180, Bd El Fida - Casablanca
Tél: 0522.81.72.22
Fax: 0522.62.22.22

لقداء - الدار البيضاء (أمام صيدلية القداء) - الطابق الأول
180, Bd El Fida - Casablanca (en face pharmacie El Fida)

شارع 180
1er Etage

□ 06 43 62 35 20 • □ 05 22 81 72 59

Locéryl®
amorolfine

VERNIS A ONGLES
MEDICAMENTEUX

Voie cutanée

5%

2,5 ml

GALDERMA

Lot :

9212303

EXP :

01/2022

LOCERYL 5%

Vernis à ongles médicamenteux

Flacon de 2,5 ml

AMM N° 07 DMP/21/NCN

PPV: 321,00 DH

Distribué par SOTHEMA

B.P. N° 1, 27182 Bouskoura - Maroc



6 118001 070881

Kétoderm® 2% gel en sachet
gel moussant

Maphar

Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca

Ketoderm 2% gel b8 sachet

P.P.V : 84,20 DH



Kétoderm® 2% gel en sachet

Respecter

Uniquement

dosologie:

A conserv
ne dé

Maphar

Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca

Ketoderm 2% gel b8 sachet

P.P.V : 84,20 DH



Kétoderm® 2% gel en sachet

kétoconazole

voie cutanée

8 sachets de 6 g
gel moussant

Maphar

Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca

Ketoderm 2% gel b8 sachet

P.P.V : 84,20 DH

janssen



Maphar

Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca

Ketoderm 2% gel b8 sachet

P.P.V : 84,20 DH



كوراكني 10 ملخ
CURACNE® 10 mg

Isotrétiinoïne - ايزوتريتينوين رقم

LOT: HR069224

صنع في

FAB:

09 2019

صالح لغاية

08 2022

EXP:

Maphar

Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca

Curacne 10mg crème molle b30

P.P.V : 152,20 DH

